



Ordonnance de télécom CRTC 2018-395

Version PDF

Ottawa, le 10 octobre 2018

1. Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

2. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	AMT 7574 Tarif des services d'accès – Service à large bande dégroulé – Introduction d'une nouvelle vitesse au Québec	21 septembre 2018	22 octobre 2018
Norouestel Inc.	AMT 1031 Tarif des services spéciaux – Service de réseau étendu Ethernet de couche 2 (no 4)	25 septembre 2018	10 octobre 2018

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général